

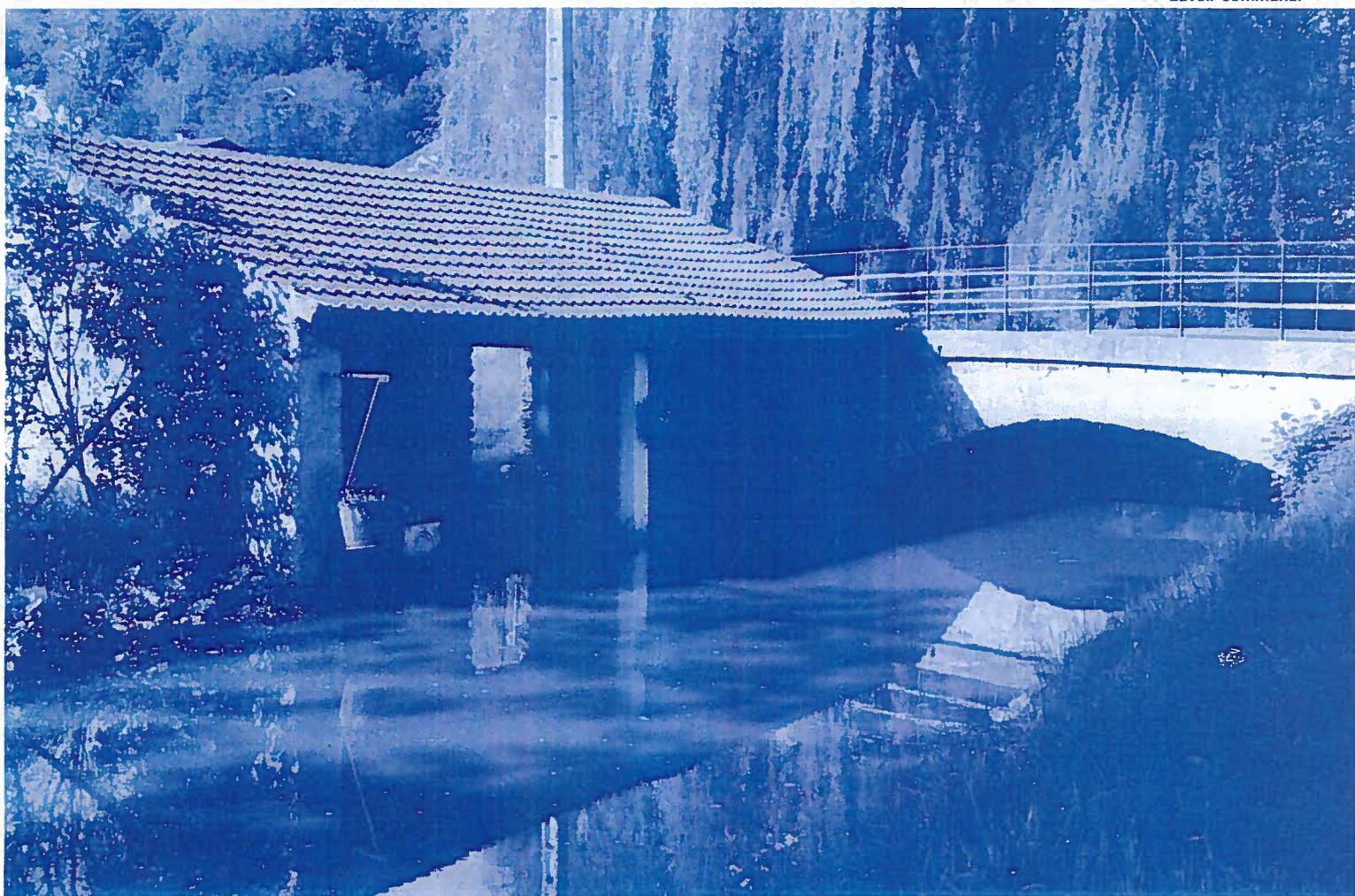


Classe de neige Sermaise 1994 ▲

SERMAISE 1994

BULLETIN MUNICIPAL

Lavoir communal ▼



SERMAISE

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION 1994

SOMMAIRE

Éditorial	2
Budget	3
Ets Gerber	3
Avant-propos	4
La vie scolaire	4
Services de car	5
Le conciliateur	5
Sermaise et sa population ..	6
Environnement	7
Vie communale	9
Le sport à Sermaise	10
Le 3 ^e âge à Sermaise	12
Histoire	14
La vie de la commune	14
État civil	15
Échos locaux	15
Comment obtenir	16

Dépôt légal : février 1994

RÉALISATION



COMPAGNIE FRANÇAISE
D'INFORMATION MUNICIPALE
75, rue de Romainville
93100 MONTREUIL
Tél. : (1) 48.59.49.36

ÉDITORIAL

Voilà plus d'un an, pour des raisons de santé, notre maire, M. DEBONO, me confiait le soin de diriger l'équipe municipale.

Il fallait retrouver un climat de confiance à la suite de différents dossiers qui secouaient notre village. Parmi les plus importants, ce qu'on a appelé « l'affaire FACCHETTI ».

Si vous avez pris connaissance des différentes délibérations, vous avez pu vous faire une petite idée de la complexité de ce litige dont le début remonte à 1981 ! De procès en procès, d'appels en cassations, la situation était devenue inextricable. Il fallait arrêter d'urgence ce qui risquait de devenir une hémorragie financière. C'est ainsi que le 16 juin 1993, en vertu de l'autorisation donnée par délibération du conseil municipal, j'ai signé l'acte d'acquiescement transactionnel mettant fin à ce douloureux problème.

Évidemment, il fallait payer les dix hectares, Mme FACCHETTI, refusant de diviser sa propriété. Le montant total de cet achat est de 1 500 000 F. Le règlement de cette somme se décompose ainsi : 540 000 F ont été déconsignés à la Caisse des Dépôts et Consignations, à cette somme il faut ajouter les intérêts, environ 90 000 F. 260 000 F ont été pris sur les fonds propres de la commune afin de pouvoir verser 900 000 F le jour de la signature. Le solde, soit 600 000 F, est à payer avant le 31 décembre 1994.

Pour réaliser nos nouvelles écoles : création d'une maternelle de trois classes et transfert de quatre classes élémentaires (une cinquième classe a été nécessaire cette année) la commune avait acheté l'ancienne école S.N.C.F. Le solde restait à payer. Nous avons donc dû emprunter 1 500 000 F sur quinze ans auprès du Crédit Local de France et 1 000 000 F sur quinze ans auprès du Crédit Alsace-Lorraine.

Par ailleurs, nous avons d'anciens emprunts qui continuent à courir, notamment les travaux pour le tout-à-l'égout qui dessert maintenant le très grand réseau communal.

Maintenant, il faut que nous trouvions des ressources car l'augmentation des impôts n'est pas une solution. Nous allons, après avoir décidé de garder le bâtiment « F » en pensant aux futures générations, mettre l'appartement du premier étage à la disposition d'une enseignante qui libère ainsi le logement de l'ancienne école. Ce bâtiment « F » accueillera également le club « Rencontres » pour le troisième âge ainsi que diverses associations. Plus tard, en fonction de nos finances, des classes sont prévues.

Nous avons mis en vente le reste de l'ancienne école Paul-Blot (logement et jardin, cuisine et cantine) environ 165 m² habitables. Nous envisageons de vendre deux parcelles sur les terrains du Quesnois (entre les tennis et la première habitation vers Bellanger), et, éventuellement, si cela s'avère indispensable, une petite parcelle derrière le bâtiment « F ». Mais, surtout, nous aimerions vendre environ cinq hectares se trouvant en face de la gare dès que nous aurons résolu nos problèmes de zonage. Une zone NAUL nous permettrait de créer différentes activités amenant des emplois dans la commune qui en a bien besoin.

Il faut mettre aussi en valeur notre environnement sans le défigurer. Beaucoup de travail reste à faire, mais le courage, je pense, nous sortira de nos difficultés.

Je conclurai en vous souhaitant à tous une bonne et heureuse année 1994.

G. HAUTEFEUILLE

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier nos annonceurs, grâce auxquels ce bulletin a été réalisé.

Vous avez été nombreux à penser avec amertume que vos impôts 1993 s'étaient envolés. Évidemment les taux ont subi une poussée importante.

Chaque collectivité locale (Commune, Département, Régions) a sa part dans ce que nous appelons « impôts locaux ». Chacune d'entre elles vote les taux concernant :

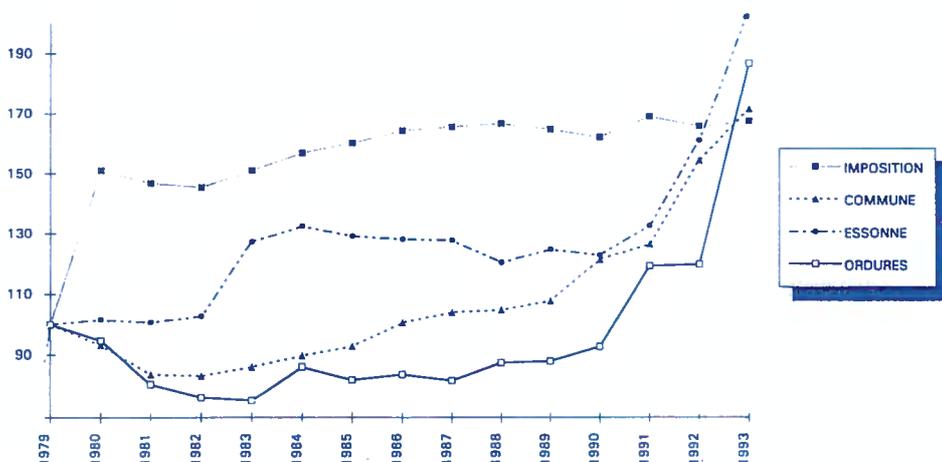
- 1°) la taxe d'habitation ;
- 2°) la taxe foncière ;

3°) la taxe professionnelle ;
4°) les frais de confection du rôle, nuls jusqu'en 1980, créés en 1981 et qui représentent près de 7,4 % de l'ensemble.

Toutes ces augmentations, bien que votées par chacune des assemblées, sont la répercussion de la décentralisation qui impose aux collectivités le financement des équipements.

Gérard HAUTEFEUILLE

INDICE D'AUGMENTATION DES DIVERS PRELEVEMENTS EN FRANCS CONSTANTS



La petite entreprise, dirigée par Mme GERBER, a cessé toute activité le 9 février 1993 (mise en liquidation judiciaire et dépôt de bilan le 14 septembre 1993). Les établissements GERBER, devenus ensuite Société des produits chimiques du Hurepoix, exerçaient à Sermaise une activité de régénération de solvants industriels depuis les années cinquante.

En 1989, une expertise permettait de confirmer l'enfouissement de fûts.

Pour que les travaux d'extraction qui ont commencé au cours de l'été 1992 se déroulent sans risques, l'Orge qui passait en surplomb du site a été détournée. Plusieurs réunions d'information destinées aux habitants de Sermaise se sont déroulées dans notre Grange. La dernière réunion, datant du 22 décembre 93, s'est tenue, comme les précédentes, avec le sous-préfet d'Étampes entouré des responsables des Services techniques de l'État (A.D.E.M.E.) et des responsables des entreprises chargées d'exécuter les travaux.

Le financement, très élevé, est assuré par l'A.D.E.M.E., l'Association entreprises pour l'environnement et l'Agence de l'eau Seine-Normandie. L'ensemble de l'opération se déroule sous le contrôle du préfet de l'Essonne et de ses services techniques (Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement). La commune, qui ne participe pas au financement, est régulièrement informée. Des réunions publiques ont lieu après affichage dans toute la commune. Les habitants ne sont pas toujours très nombreux à se déplacer. Ces réunions offrent la possibilité de poser toutes les questions qui vous permettent d'obtenir des réponses techniques précises.

3 700 fûts ont été déterrés. Ils ont été éliminés par incinération dans un centre agréé.

Ont été stockées sur le site, dans des alvéoles étanches, les terres moyennement ou plus fortement polluées (6 900 m³ et 1 700 m³). L'étude pour la traitabilité de ces terres est en cours.

Actuellement tout le site est traité : fûts en surface, cuves, installations de distillation, etc.

Gérard HAUTEFEUILLE

RÉVISION DU P.O.S.

La réflexion sur la révision du P.O.S. à Sermaise est menée avec le souci et la perspective de préserver l'avenir de la commune en essayant d'anticiper les événements plutôt que de les subir.

L'urbanisme étant de la compétence de la commune, il lui revient d'élaborer ou de réviser son document « P.O.S. ».

Le territoire de la commune est le patrimoine national, c'est pourquoi la commune n'est pas seule pour élaborer son propre P.O.S. Y sont associés :

- l'État qui protège la politique d'urbanisme ;
- la Région qui impose ses objectifs (S.D.R.I.F.) ;

— le Département qui finance la voirie départementale, certains équipements scolaires ;

— les Chambres de métiers, l'agriculture, le commerce, l'industrie, qui veillent sur les intérêts de leurs professionnels.

Dans ce contexte d'élaboration, la procédure de révision d'un P.O.S. est longue. Le conseil municipal, qui a décidé de mettre en révision ce document, a constitué un groupe de travail afin de soumettre à tous les conseillers municipaux un projet traduisant les modifications susceptibles d'être retenues.

Ce projet sera soumis à une enquête publique. Un commissaire enquêteur mettra un registre à la disposition du public qui pourra inscrire ses remarques et doléances aux jours et heures affichés.

Gérard HAUTEFEUILLE

NOTEZ QUE...

Mairie ☎ 64.59.82.27
Fax 60.81.07.08

Les horaires d'ouverture de la mairie sont les suivants : lundi, de 14 h à 18 h ; mardi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h ; jeudi, de 14 h à 18 h ; vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h ; samedi, de 9 h à 12 h.

La mairie est fermée le mercredi toute la journée.

Le maire reçoit tous les samedis matin de 10 h à 12 h et sur rendez-vous.

École maternelle ☎ 64.59.32.87

École primaire ☎ 64.59.88.32

Réfectoire ☎ 64.59.82.44

Gendarmerie ☎ 64.56.60.34

Pompiers ☎ 18

Hôpital DOURDAN ... ☎ 60.81.58.58

S.A.M.U. ☎ 15
ou ☎ 60.90.15.15

Depuis presque vingt ans, vous receviez fin décembre ou début janvier un bulletin municipal sur papier glacé offert par votre maire. Cette année, ce bulletin « sponsorisé » le remplacera.

Vous voudrez bien nous excuser, nous l'espérons, de vous avoir laissé sans nouvelles municipales et, notamment, sans interbulletin. 1993 fut une rude année pour vos élus. Notre maire nous a donné de sérieuses inquiétudes.

Nous souhaitons qu'il puisse rapidement à nouveau se promener au bord de la célèbre source de son moulin et lui adressons tous nos vœux.

Le 9 décembre 1992, M. DEBONO remettait les pleins pouvoirs à M. HAUTEFEUILLE, avec toutes les délégations nécessaires pour le représenter.

Quelques jours après, le 31 décembre 1992, à La Rachée, les Éts DEBONO cessaient toute activité.

Ci-après, quelques informations concernant l'année 1993.

M. M. BARGAIN

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Nous vous informons que vous pouvez déposer les vêtements à donner en mairie aux heures d'ouverture.

Ils sont ensuite remis à la Croix-Rouge Française chaque premier samedi du mois.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Nous demandons aux nouveaux arrivants de bien vouloir se faire connaître en mairie, nous les en remercions.

ÉCOLES

Classes de neige

La classe de neige 1994 est partie pour Crest-Voland - Le Cernix le 3 janvier. Son retour est prévu le 18 janvier. Tous les soirs, sur 3615 PIM, les parents reçoivent des nouvelles de leurs enfants. Il y avait beaucoup de neige le 4 janvier.

Les enfants se trouvent dans le même chalet que les années précédentes. Des liens amicaux se sont établis au fil des années (environ dix-sept ans, peut-être plus ?). Sermaise est très connue et je dois dire très estimée tant des responsables du chalet, de l'intendance, des commerçants que des moniteurs.

École élémentaire

Nous avons dû ouvrir une cinquième classe. Cent dix-sept enfants étaient inscrits pour la rentrée 1993-1994.

École maternelle

La troisième classe a été maintenue. Une nouvelle enseignante a été nommée. Soixante-dix-sept enfants en septembre 1993, dont douze enfants de Roinville.

Cars scolaires

Tous les horaires ont été affichés sur les panneaux de la mairie. Le ramassage scolaire est assuré par nos deux chauffeurs, M. BOUDON, avec Mme CELLIER, accompagnatrice, et M. SEGINGER, avec Mme GOBERT, accompagnatrice. Tous les enfants de la commune partant avec le premier tour le matin rentrent avec le premier tour le soir. Les parents, en grande majorité, n'ont pas souhaité qu'on inverse les horaires d'une année sur l'autre.

Stationnement devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie

Ne montrez pas le mauvais exemple aux enfants en vous garant dangereusement devant l'Église et le monument aux morts, obligeant les enfants et souvent les grands parents à marcher au milieu des voitures. Le grand parking devant la mairie est presque toujours libre. Partez deux minutes plus tôt.

Cantine

Une information a été faite pour la rentrée 1993-1994.

Vous pouvez d'ores et déjà prévoir le montant de vos factures scolaires pour toute l'année scolaire avec des repas à 18 F.

Le répondeur vous permet d'annuler les repas la veille avant 14 heures et de commander un repas pour le lendemain, également avant 14 heures, heure à laquelle nous passons la commande à notre traiteur.

Exceptionnellement, sur présentation d'un certificat médical, nous ne faisons pas payer le repas du premier jour d'absence pour maladie. Mais il faut savoir que le traiteur, lui, nous le facturera :

- septembre 1993 :	
14 jours de cantine	252 F
- octobre 1993 :	
12 jours de cantine	216 F
- novembre 1993 :	
16 jours de cantine	288 F
- décembre 1993 :	
12 jours de cantine	216 F
- janvier 1994 :	
17 jours de cantine	306 F
- février 1994 :	
8 jours de cantine	144 F
- mars 1994 :	
18 jours de cantine	324 F
- avril 1994 :	
4 jours de cantine	72 F
- mai 1994 :	
16 jours de cantine	288 F
- juin 1994 :	
17 jours de cantine	306 F
- juillet 1994 :	
2 jours de cantine	36 F

Vacances scolaires

- Du vendredi 22 octobre au lundi 1^{er} novembre 1993 inclus.

- Du mercredi 22 décembre au samedi 1^{er} janvier 1994 inclus.

- Du samedi 12 au samedi 26 février 1994 inclus.

- Du lundi 10 avril au samedi 3 mai 1994 inclus.

- Du mercredi 6 juillet au lundi 3 septembre 1994 inclus.

(Sauf modifications pour la prochaine rentrée scolaire).

Assurance scolaire

Les parents doivent fournir une attestation d'assurance aux enseignants. Comme chaque année, la mairie participe financièrement au montant du tarif de groupe proposé par notre assureur. Mais chaque parent reste totalement libre de choisir son assureur. Au début de l'année scolaire, la municipalité, par l'intermédiaire des enfants, propose un assureur, en aucun cas ne l'impose.

M. M. BARGAIN



Le ski

La première journée de ski n'a pas été géniale car certains ne savaient pas en faire. A la fin des cours, Gilles faisait la police pour que l'on déchausse. Les jours suivants, nous avons appris le chasse-neige, la conversion, les pas tournants et la trace directe. Cela s'est bien passé et nous nous sommes bien amusés.

Sandrine, Marc-Philippe, Stéphanie et Julien L.

Les souvenirs

Tous les dimanches matin, nous allions à Crest-Voland acheter des souvenirs. A l'entrée du village, nous nous divisions en quatre groupes et nous partions en direction des magasins. Nous rentrions ensuite tous ensemble au Cernix.

Mickaël, Isabelle, Cyril et Élodie M.

Pendant le voyage, petit à petit, le paysage changeait et quand nous sommes arrivés sur place, il y avait beaucoup de neige. Il y a un changement de relief et le temps n'est pas le même. Parfois, il y a une masse de brouillard qui se promène dans la vallée. A Crest-Voland, l'altitude est plus élevée tandis qu'ici, c'est un peu plus plat.

Francis et Gautier



Le reblochon

Jeudi matin, après le petit déjeuner, nous sommes allés à la Giettaz (petit village près de Crest-Voland) voir la fabrication du reblochon. Une fois sur place, le fermier nous a expliqué comment le fabriquer. Tout d'abord, la traite : il faut 4 à 5 litres de lait pour fabriquer un reblochon. Puis empressement, caillage et passage du tranchecaille (c'est un outil). Vient ensuite la mise en place des toiles dans les moules puis le remplissage, le moulage, le retournement et la pose des poids pour le pressage. Les étapes suivantes sont le saumurage, le séchage, le lavage et enfin l'affinage. Cela nous a beaucoup plu et il ne reste plus qu'à le goûter.

Aurélié, Damien, Cédric, Anne-Gaëlle, Nicolas, Guillaume, Julien D., Aurore, Gaëlle et Élodie E.



La classe de neige

Tous les jours, nous commençons par le petit déjeuner et, après avoir bien mangé, nous montions dans nos chambres pour les ranger. Ensuite, nous allions en classe où nous finissions notre matinée. Un temps calme dans nos chambres suivait le déjeuner de midi. De 13 h 45 à 14 h 30, nous étions en activités avec les animateurs et nous nous préparions pour le ski qui commençait à 15 heures et se terminait à 17 heures. Venaient ensuite le goûter, les douches, l'étude, le repas et la journée se terminait par une petite veillée.

Christelle, Benoît, Laetitia et André



Un service de car emmène et ramène les personnes âgées et celles qui n'ont pas de voiture pour faire leur marché à Saint-Chéron, le jeudi matin entre 10 heures et 11 h 30.

Car marché de Saint-Chéron

Départ Sermaise, place à 9 h 45 ; Blancheface, cabine à 9 h 50 ; Le Mesnil, place à 9 h 55 ; La Rachée à 10 h ; Charpenterie (vers n^{os} 36 et 21) ; La Mercerie à 10 h 05 ; départ Saint-Chéron à 11 h 15.

Comme nous vous l'avions proposé dans le bulletin municipal, nous avons organisé un transport à l'Intermarché de Dourdan les 1^{er} et 3^e mercredis du mois depuis le mercredi 31 janvier 1990.

Car Intermarché Dourdan

14 h, place de la Mairie ; 14 h 05, Mondétour ; 14 h 10, Monfrix ; 14 h 15, Blancheface ; 14 h 20, Le Mesnil ; 14 h 30, La Charpenterie ; retour, départ Intermarché à 16 h.

Nommés par le premier président de la Cour d'appel de Paris pour une durée d'un an la première fois, puis de deux ans renouvelables, les conciliateurs sont bénévoles, assermentés et tenus à l'obligation de secret. Ils ne peuvent être investis d'aucun mandat électif dans leur ressort de conciliation (qui est, en général, d'un canton).

On peut les contacter sans aucune formalité. Ils tiennent régulièrement des permanences en mairie. Leur rôle est simple : il consiste exclusivement à rechercher avec les intéressés, un règlement amiable aux différends. Si la conciliation échoue, chacun garde la faculté d'en appeler aux actions judiciaires.

Bien entendu, ils ne peuvent agir que dans le cadre de la loi et s'appuient, pour le faire, sur le conseil des juges du tribunal d'instance.

Pour le canton de Saint-Chéron (*), le conciliateur est Mme Monique Hillion qui vient d'être renouvelée dans ses fonctions pour une durée de deux ans.

Ses permanences sont : mairie de Breuillet, béguinage, tél. 64.58.63.33, le mercredi de 14 h 45 à 16 h 45 ; mairie de Saint-Chéron, tél. 64.56.67.63, le mardi de 9 h 30 à 11 h 30.

(* Les communes du canton de Saint-Chéron sont : Angervilliers, Boissy-sous-Saint-Yon, Breuillet, Breux-Jouy, Saint-Cyr-sous-Dourdan, Saint-Maurice-Montcouronne, Saint-Sulpice-de-Favières, Saint-Yon, Sermaise, Le Val-Saint-Germain.

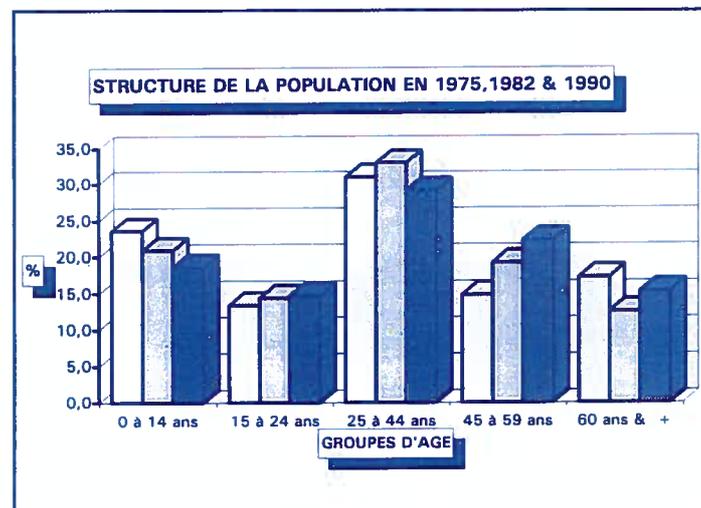
ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE SERMAISE de 1901 à 1990

Dans les bulletins municipaux antérieurs (1983, 1984, 1985), il avait été donné les résultats du recensement de 1982. Depuis l'I.N.S.E.E. a effectué une nouvelle enquête en 1990. Cet article donnera les grandes lignes des résultats.

Évolution de la population de 1901 à 1990

Année du recensement	Effectif	Indice	Augmentation entre les recensements
1901	504	100,0	—
1906	476	94,4	— 5,6 %
1911	456	90,5	— 4,2 %
1921	463	91,9	+ 1,5 %
1926	449	89,1	— 3,0 %
1931	473	93,8	+ 5,3 %
1936	413	81,9	— 12,7 %
1946	485	96,2	+ 17,4 %
1954	506	100,4	+ 4,3 %
1962	529	105,0	+ 4,5 %
1968	544	107,9	+ 2,8 %
1975	911	180,8	+ 67,5 %
1982	1 187	235,5	+ 30,3 %
1990	1 377	273,2	+ 16,0 %

Ayant retrouvée en 1954 sa population de 1901, Sermaise a d'abord une progression très lente de sa population jusqu'en 1968, elle a été explosive entre 1968 et 1975, pour revenir plus harmonieuse.



Structure de la population

Le tableau ci-après donne la structure de la population en pourcentage par grands groupes d'âge en 1975, 1982 et 1990.

Groupes d'âge	1975	1982	1990
0 à 14 ans	23,6	20,9	18,6
15 à 24 ans	13,4	14,4	14,7
25 à 44 ans	31,0	33,0	29,1
45 à 59 ans	14,8	19,2	22,3
60 ans et plus	17,2	12,5	15,3
Total	100,0	100,0	100,0

Ce tableau montre les changements de structure de la population, diminution importante de la classe d'âge de 0-14 ans, augmentation des classes de 45 à 59 ans et de 60 ans et plus.

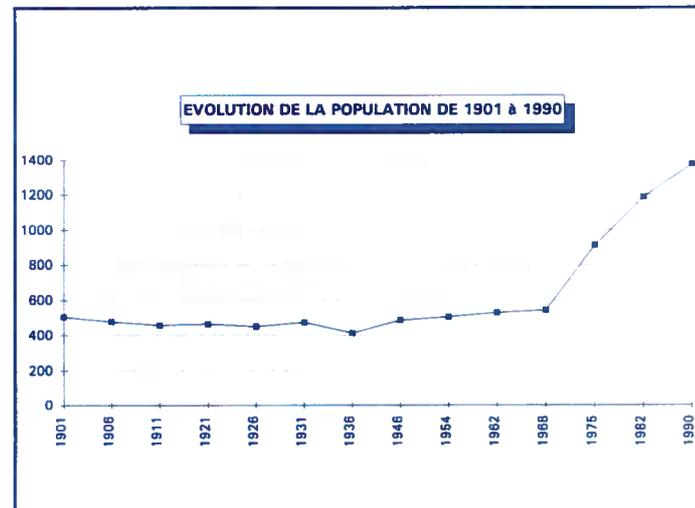
Age moyen de la population en 1975, 1982 et 1990

	1975	1982	1990
Sexe masculin	34 ans 11 m	36 ans	36 ans 9 m
Sexe féminin	36 ans	34 ans 6 m	37 ans 3 m
Ensemble	35 ans 5 m	35 ans 4 m	37 ans

Il y a depuis 1985 un vieillissement de la population.

Une étude détaillée de ce recensement de la population est en cours et sera disponible au milieu de l'année 1994.

André SERRE



LA FORÊT COMMUNALE DE SERMAISE

La commune de Sermaise est propriétaire de 31 ha 62 a 75 ca de bois en quatre massifs séparés, situés sur son territoire aux lieux-dits : Bois de Graille, Bois-Clair, Bois du Croc et Château-Gaillard.

C'est par un contrat rural que la commune a acquis cette propriété du département de l'Essonne le 7 mars 1991 pour la somme de 316 275 F.

Le financement était le suivant :

- 142 324 F : subvention de la région ;
- 77 808 F : subvention du département ;
- 96 143 F : participation communale.

Le coût réel s'élève en définitif aux environs de 30 centimes le mètre carré.

Par délibération du 13 avril 1989, le conseil municipal a demandé la soumission au régime forestier de ces parcelles.

Bien qu'il s'agisse de plusieurs massifs, cette propriété possède un périmètre entretenu et bien matérialisé par bornes et fossés.

Elle est traversée en plus des chemins vicinaux et ruraux par des sentes et des chemins bien entretenus. Un sentier de grande randonnée existe dans le Bois-Clair.



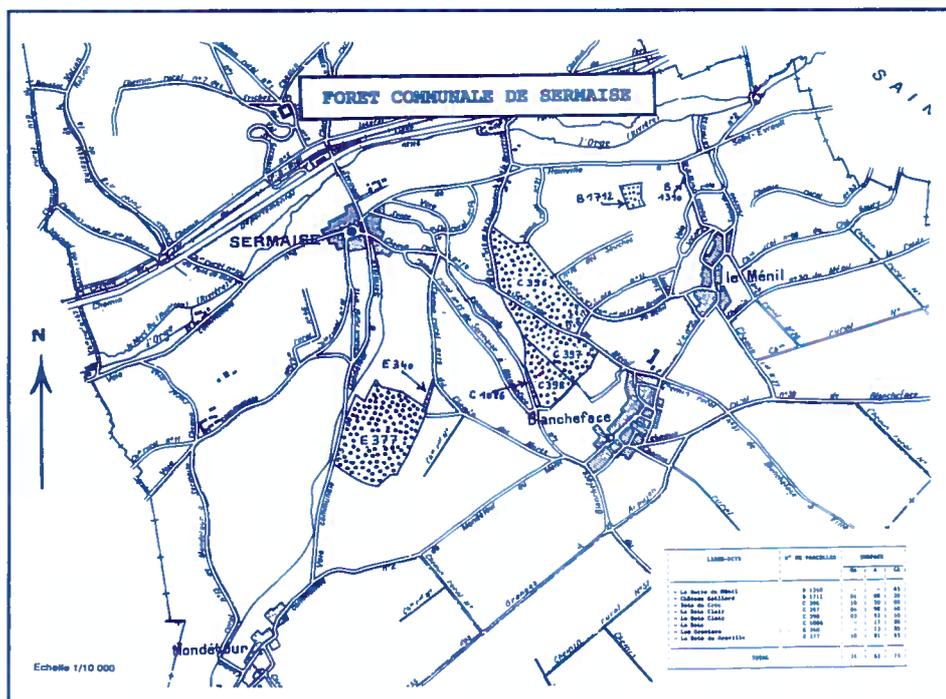
Bords de l'Orge

Le Bois de Graille (E 340-E 377) est en pente à l'Ouest, en bordure de la route de Mondétour à Sermaise. Il borde à l'Est la plaine et peut s'approcher par le chemin rural numéro 19. Il est constitué d'un taillis sous futaie à base de chênes de belle qualité sur un taillis de charmes et de châtaigniers sur les pentes. Il y a également présence de merisiers, frênes et acacias en bordure du plateau.

Le Bois-Clair (C 397-C 398) est accessible par le chemin vicinal numéro 2 à l'Ouest et par le chemin rural numéro 14 au Nord-Est. Le Bois du Croc (C 396) est séparé du Bois-Clair par le chemin rural numéro 14 surmonté d'une ligne E.D.F. Il est également accessible par les chemins ruraux numéros 16, 17, 18 et 21. Ce massif présente des peuplements variés : au Nord, il s'agit de taillis sous futaie de chênes de 30 à 40 cm assez clair surmontant un taillis de charmes et de châtaigniers. L'Ouest, sur le bord d'un ruisseau alimenté par les eaux de ruissellement du plateau de Blancheface, est composé d'un taillis de charmes avec quelques beaux chênes. On note également la présence au Sud-Ouest d'acacias et de bouleaux. La partie Sud-Est est un taillis de charmes et de châtaigniers surmonté de chênes avec une zone dominée par des pins dans le Bois du Croc.

Au centre du Bois-Clair, à l'emplacement d'une ancienne carrière de grès, il y a des pins Sylvestre. Ce secteur est communément appelé le Bois de Sapins.

Le Bois du lieu-dit Château-Gaillard (B 1712) est situé sur une zone en forte pente. Cette parcelle de taillis sous futaie est composée dans le taillis de châtaigniers et de charmes dans la partie basse. Le chêne constitue la futaie avec des diamètres de 50 à 60 centimètres. Ce bois est enclavé dans des bois appartenant à des particuliers.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nouveau bureau

- *Président* : Emmanuel USALA ☎ 64.59.51.90
- *Vice-président* : Roland LECOINTE ☎ 64.59.32.00
- *Secrétaire* : Michel DUBUS ☎ 64.59.64.61
- *Secrétaire adjointe* : Fabienne RHEIN ☎ 64.59.61.65
- *Trésorière* : Françoise COLSON ☎ 64.59.45.96
- *Administrateurs* : François BATARD
J.-Paul GABIREAU

Notre action en 1993

Suivi attentif des travaux de décontamination du site GERBER, demande et obtention d'une réunion publique à l'issue de la première tranche de travaux et création d'une commission de suivi votée par le conseil municipal.

Étude de solutions (tri sélectif, recyclage, compost) conjointement au projet du S.I.C.T.O.M. pour les déchets ménagers.

Journées de l'environnement les 9, 10 et 11 juin, avec le concours des enfants des classes C.M. 1-C.M. 2 sur le thème : « Les bons et les mauvais côtés de notre village ».

Déjeuner champêtre et bal folk le 13 juin à l'occasion des 20 ans de l'association.

Surveillance régulière de la qualité de l'eau et divers contacts avec la D.D.A.S.S.

Participation aux commissions d'urbanisme concernant le P.O.S.

Nos projets pour 1994

Chacun des membres du bureau est chargé d'un dossier particulier, vous pouvez les contacter pour toutes questions ou suggestions.

Déchets industriels/site GERBER

(F. BATARD). L'association suit de près le démantèlement des installations et l'enlèvement de tous les fûts en surface et, reste vigilante pour que le site soit complètement remis en état.

Déchets ménagers

(F. COLSON/E. USALA). Outre le projet du S.I.C.T.O.M. de mettre en place une deuxième poubelle en vue d'un tri sélectif, nous proposons des solutions concrètes pour les déchets végétaux.

Pédagogie/animation

(R. LECOINTE/F. COLSON). Élaboration d'un projet avec l'école, sur le recyclage du papier et le tri des déchets ménagers, en vue d'une exposition et d'un spectacle dans le cadre des journées de l'environnement.

Promenade/découverte

(F. RHEIN/F. BATARD). Proposition chiffrée pour la réhabilitation des mares et des sentes dans le cadre d'un circuit de randonnées sur le territoire de la commune.

Urbanisme

(M. DUBUS/J.-P. GABIREAU). Participation active à l'élaboration du nouveau plan d'occupation des sols.

**LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT
EST L'AFFAIRE DE TOUS,
REJOIGNEZ NOTRE ASSOCIATION**

Cotisation simple : 40 F ; cotisation couple : 60 F ;
cotisation soutien : 150 F et plus ; cotisation jeune
(10-18 ans) : 10 F.

" La Cave du Gourmet "

1, chemin du Pont-de-Bois - 91530 SERMAISE
☎ 64.59.42.63

Commerce de vins - Produits gastronomiques
(vrac et bouteilles)



RENAULT

s.a.r.l. P.O.G. Auto - Agent

1, rue Paul-Payenneville - 91530 Saint-Chéron

☎ 64.56.50.42



**Bijouterie - Horlogerie
Joaillerie - Orfèvrerie
RÉPARATIONS**

35, rue Charles-de-Gaulle
91530 SAINT-CHÉRON

☎ 64.56.57.33

INSTITUT de BEAUTÉ Isabelle

ESTHÉTICIENNE DIPLOMÉE d'ÉTAT

18 bis, rue Charles-de-Gaulle - 91530 SAINT CHÉRON

☎ 64.56.56.70

BERNARD AUTOS



Vente de pièces détachées et véhicules d'occasion.

Enlèvement d'épaves

Dépannage 24 h / 24 h

Avenue de Paris - 91530 SERMAISE

☎ 64.59.95.07 - Fax : 60.81.07.62

BAR - BRASSERIE DES 3 VALLÉES

Ouvert tous les jours
de 6 H à 19 H 30

Route de Dourdan - 91530 SERMAISE

☎ 60.81.92.15

Théâtre des Nouveautés

24, Boulevard Poissonnière - 75009 PARIS

Phone : 47.70.52.76

Jean LEFEBVRE
DANS

"OUI PATRON"

Comédie policière de
Jean BARBIER

FÊTES COMMUNALES EN 1993

Après le traditionnel repas du 3^e âge en décembre 1992 et la galette des Rois début 1993, comme chaque année :

Fête de la Saint-Georges

Notre rosière 1993 s'appelle Flore IMEL. Vous avez pu l'admirer, avec son rosier, dans les rues de Sermaise, installée sur le très beau char décoré par l'école élémentaire.

Fête de la peinture et du patrimoine

C'est une nouvelle fête spécifique de l'Essonne. D'autres communes ont déjà (certaines depuis quatre ans) organisé cette fête où vous pouvez tous être des participants, chacun selon vos talents, votre disponibilité ou votre convivialité, en ouvrant votre jardin, votre cour, aux peintres d'un jour, aux enfants, aux adolescents, aux adultes et même aux peintres professionnels du département et d'ailleurs.

Malgré la publicité par affichage et papiers remis par les enfants des écoles à leurs parents, peu de monde de Sermaise.

Grâce à quelques fidèles venus d'autres communes, la deuxième conférence médicale de l'année (vue) a tout de même permis d'occuper quelques chaises dans une ambiance très amicale. La prochaine conférence aura lieu, sur le thème « les gestes qui sauvent », le jeudi 10 mars 1994, à 14 heures.

Exposition des travaux exécutés par les dames du Lac

Nous avons pu voir de très beaux travaux de patchwork au premier étage, au-dessus de l'école maternelle, le même jour que l'exposition de travaux d'élèves dans les classes des écoles.

Notre club rencontres se réunit tous les jeudis après-midi. Un sympathique petit groupe de fidèles. Nous espérons qu'il attirera un peu plus de monde en 1994.

vous permettent de figoler votre entraînement durant toute l'année ne vous tentent pas, si « peinture et patrimoine » ne vous donne pas envie de vous entraîner à dessiner, à peindre, les jolis coins de notre village, si d'aller jouer aux cartes, au scrabble le jeudi après-midi, si, si... nous pouvons vous proposer d'organiser un nouveau Pak Euréka pour entraîner votre mémoire.

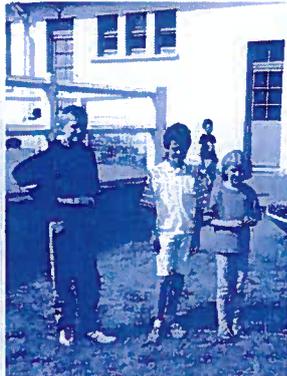
Ce n'est pas scolaire, les monitrices sont dynamiques (huit séances, mais il faut une dizaine de personnes au moins). Nous pouvons vous proposer de participer au « Mouvement des réseaux d'échanges réciproques et de savoir ».

Soit à Sermaise ou dans une commune proche, nous essaierons de faire une réunion d'information. Le principe : « Échanger ses talents ». Vous avez une spécialité culinaire, vous savez jardiner, coudre une fermeture Éclair, aider à apprendre l'anglais, le français, les mathématiques, la mécanique la photographie.

Il y a un tas de talents inexploités.



Le très beau char décoré de l'école élémentaire



Peinture et patrimoine 1993. Les trois gagnants de l'école élémentaire



Préparation du méchoui 1993



18 décembre 1993 : repas du troisième âge

Le matin, chacun a pu s'inscrire à la Grange. On lui a mis un tampon sur sa feuille de dessin et, en début d'après-midi, toutes les œuvres ont été exposées. Un jury a attribué les prix dans chaque catégorie. Les premiers prix ont été exposés au département.

Quatre-vingt-onze enfants, accompagnés de leurs institutrices et instituteur, ont dessiné l'église ou le lavoir. Les peintres professionnels, malgré le temps assez frais, ont promis de revenir l'année prochaine. Leurs œuvres étaient souvent à vendre.

Nous recommencerons à organiser cette fête le samedi 14 mai 1994. Retenez bien la date.

Conférence sur le sommeil

Elle est organisée par la Fédération des aînés ruraux d'Ile-de-France, concernant le sommeil chez les enfants, chez les adultes, troubles légers et graves du sommeil (projection également de deux petits films sur ce thème).

Depuis le 14 octobre, notre club, animé par Mlle LASNIER, qui vient d'Étampes (Mutualité sociale agricole d'Ile-de-France) reprend ses activités. Cette année, au programme, cache-boîte, abat-jour, peinture sur bois, pliage de et décor table, plat de poisson et garniture. Une conférence médicale. Onze rencontres prévues dans notre grange.

Ce club nous a permis de rencontrer des habitants des communes des environs : Corbeuse, Dourdan et surtout les Granges-le-Roi et Saint-Chéron. Ces échanges intercommunaux très conviviaux sont les premiers pas de Sermaise vers de futures rencontres européennes... L'Espagne propose des jumelages avec aides internationales. L'Angleterre propose un jumelage au niveau de l'école élémentaire.

Actuellement, une initiation de l'anglais se fait déjà dans la classe de C.M. 1 - C.M. 2.

C'est trop facile de dire : "il n'y a rien à Sermaise". Alors si les intervillages qui

Nous sommes une commune rurale, c'est vrai. Mais vous n'imaginez pas le nombre de professions différentes, de cultures diverses, qu'on trouve dans notre village. Il y aura ceux qui n'auront jamais le temps d'aller vers vous, mais il y a tous les autres qui ne pensent pas qu'en aidant un enfant à faire son devoir d'anglais, il vous apprendra peut-être à reconnaître un champ de blé d'un champ d'orge, à identifier le cri d'un oiseau, à réparer votre vélo.

Vous avez peut-être un plat exotique à apprendre à une grand-mère qui vous donnera son truc pour faire des bonnes confitures.

Aller voir un beau film, écouter un disque. Ne pas rester calfeutré chez soi. Il y a tant de choses possibles. La vieillesse, le chômage, qui touche également Sermaise, seraient probablement plus faciles à supporter en sachant que quelqu'un quelque part vous attend et compte sur vous.

M. M. BARGAIN

LE TENNIS DE TABLE A SERMAISE

Au sein de l'A.S.L.S., cette activité est pratiquée par toutes les tranches d'âge, benjamins, minimes, cadets, seniors et vétérans.

Pour la saison 93-94, nous offrons :

Un équipement adapté avec en début de saison l'achat de deux nouvelles tables ;

– des entraînements les mardi et vendredi de 20 h 30 à 22 h 30 et le mercredi soir pour l'équipe Sermaise 1 ;

– un engagement en compétition (U.F.O.L.E.P.) de quatre équipes (3 équipes en 92/93 avec une moyenne de 16 rencontres par équipe ;

– une participation au critérium départemental qualificatif pour le critérium régional et éventuellement national ;

– une participation non exclusive à l'intervallages fin mai qui aura lieu cette année à Richarville (Sermaise vainqueur en 1993) ;

– une participation au tournoi annuel du canton de Saint-Chéron qui aura lieu cette année à Breuillet réservé aux habitants de Sermaise licenciés ou non ; alors tous à vos raquettes. Pour ce tournoi, Sermaise a enlevé les trois premières places en 93 dans la catégorie minimes ;

– un engagement de deux équipes de six joueurs pour la coupe départementale des joueurs non classés aux joueurs classés (60). En 1993, l'équipe de Sermaise, pour cette compétition, a été finaliste contre Brétigny.

Sur le plan des résultats et un peu avant la mi-saison :

L'équipe Sermaise 1 en championnat U.F.O.L.E.P. Honneur est première de sa poule avec six victoires sur 6 rencontres.

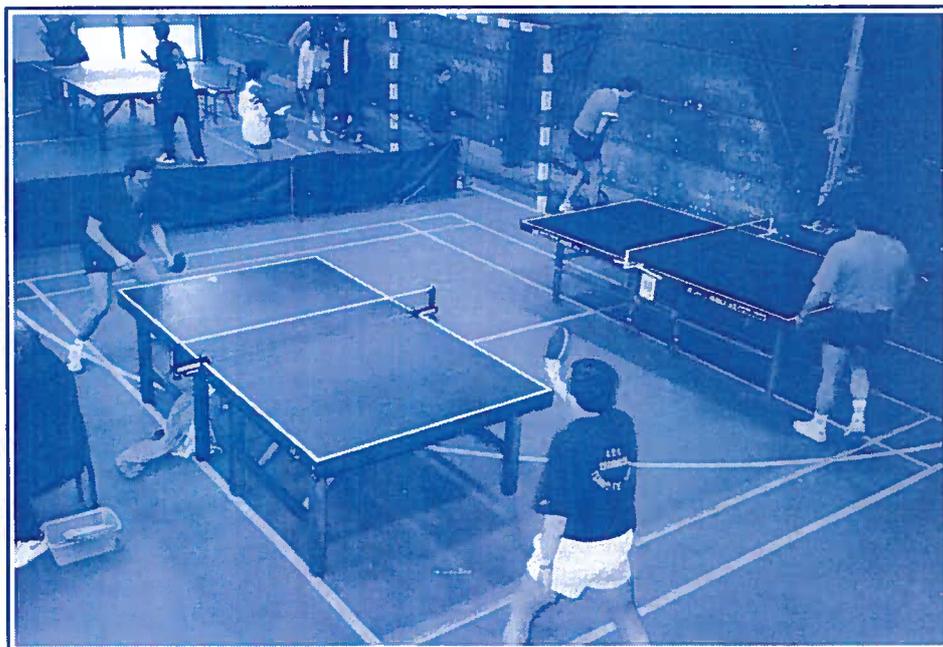
L'équipe Sermaise 2 en championnat U.F.O.L.E.P. Promo-Honneur est également première de sa poule avec six victoires sur six rencontres.

L'équipe Sermaise 3 en championnat U.F.O.L.E.P. Promo-Honneur est classée en milieu de tableau.

L'équipe Sermaise jeunes en championnat U.F.O.L.E.P. poule jeunes est classée 6^e.

Le 16 janvier 94, qualification de cinq joueurs au critérium départemental d'Étrechy pour le critérium régional.

Pour tous renseignements, venir à la Grange le mardi ou le vendredi soir ou contacter M. ROUSSEAU au 64.59.87.52.



Une participation appréciée de tous



GYM/TONIC

Professeur : Véronique GARDIGLIADO
Mardi, de 19 h 30 à 20 h 30, gym.

Mercredi, de 19 h 30 à 20 h 30, gym avec mouvements d'ensemble.

GYM ET NATURE

Gymnastique, footing, randonnée pédestre.

Professeur : Françoise

Lundi, de 18 h 45 à 19 h 45.

Jeudi, de 9 h 30 à 10 h 30.

MODERN JAZZ

Danse moderne.

Professeur : Véronique

Mardi, de 18 h à 19 h, enfants de 8 à 9 ans.

PEINTURE

Samedi de 10 h à 12 h, tous types de peintures et dessins.

Mercredi, de 17 h à 18 h, enfants de 10 à 11 ans.

Mercredi, de 18 h à 19 h 30, 12 ans et plus, ados et adultes.

TENNIS DE TABLE

Compétition U.F.O.L.E.P. et tournois régionaux

Professeur : M. ROUSSEAU

Mardi, mercredi et vendredi, de 20 h 30 à 22 h.

MUSIQUE

Piano, cours individuels le mercredi à partir de 10 heures et le samedi.

Professeur : Mlle Valérie LEBUGLE

Guitare, cours individuels le vendredi.

Professeur : Mme P. POINCELET

Solfège, lundi soir à partir de 17 h 30.

Professeur : Mme P. POINCELET

JARDIN MUSICAL

A compter du 28 février 94, le lundi à 16 h 45, enfants de 4, 5 et 6 ans.

Professeur : Mme P. POINCELET

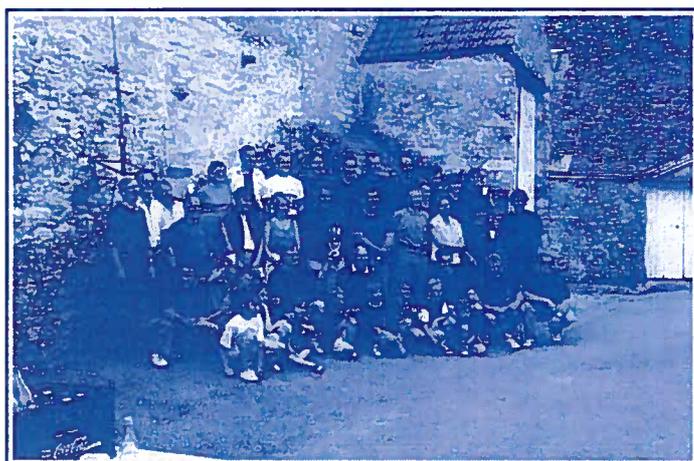
INTERVILLAGES

Comme chaque année, nous avons participé aux intervillages les 22 et 23 mai 1993, à Corbreuse.

En 1993, Sermaise a terminé à la deuxième place derrière Corbreuse. Beaucoup de chemin parcouru : en effet, il y a six ans, lorsque nous débutions dans ce même village, nous avions terminé bons derniers. Avec le temps et grâce à la motivation de tous, nous avons pu progresser.

Nous vous disons donc au 28 et 29 mai 1994 pour les prochains jeux qui seront organisés par Richarville avec l'ambition de faire encore mieux au classement final.

Le comité intervillages



FOOTBALL-CLUB DE SERMAISE

Depuis le mois de mai 1993, un club de football a été créé à Sermaise. Celui-ci a engagé pour le championnat 1993-1994 une équipe seniors dans la compétition C.D.M. (championnat du dimanche matin).

Nous vous invitons à venir nous voir et nous encourager lorsque les matches se déroulent sur le stade municipal et ceci dès le mois de septembre 1993.

Pour le prochain championnat 1994-1995, nous constituerons des équipes de jeunes, de 6 à 13 ans.

Pour cela, n'hésitez pas. Pour tous renseignements, contactez Messieurs :

– M. ROUSSEL, tél. : 64.59.31.47 ;

– R. BIGAY, tél. : 64.59.82.46.

Le bureau F.C. SERMAISE

4^e TRIATHLON

Dimanche 10 avril 1994

TRIATHLON
POUR
TOUS



TRIATHLON
DE
PROMOTION

200 M

10 KM

3,250 KM



500 M

20 KM

5,6 KM

Organisé par l'association
Triathlon Saint-Chéron - Breuillet - Sermaise

Avec le concours :

- du club des amis d'Héliomonde ;
- du club des six communes (water-polo et natation) ;
- du syndicat d'initiative de Saint-Chéron ;
- du club cyclotouriste de Breuillet ;
- du Moto-Club de Saint-Chéron ;

et la participation des municipalités de :

- Saint-Chéron ;
- Breuillet ;
- Sermaise.

Renseignements : syndicat d'initiative de Saint-Chéron. Tél. : 64.56.38.69.

SORTIE DES AÎNÉS EN 1992

Connaissons-nous bien notre environnement immédiat ? Ou bien sommes-nous comme beaucoup de Parisiens qui, à plusieurs reprises, sont allés visiter des pays étrangers et ne connaissent rien, ou presque, des merveilles que renferme leur capitale ?

Aussi avons-nous décidé de ne pas suivre cet exemple et de rester dans notre région. En conséquence, nous avons jeté notre dévolu sur la bergerie de Rambouillet, devenue École nationale des bergers qui, à partir de 1955, s'est appelée : Centre d'enseignement zootechnique (C.E.Z.).

Nous avons quitté Sermaise sans problème dans un car confortable et traversé le sud de notre département sans incident. Le trajet, très court, n'a pas causé de fatigue à nos sympathiques Sermaisiens.

Arrivés dans le cadre prestigieux du parc du château, nous avons attendu notre guide. La ferme de la bergerie nationale a été construite par Louis XVI dans le domaine des chasses royales dont faisait partie la forêt de Dourdan et ses environs. Elle a été créée à l'occasion de l'introduction en France d'un célèbre troupeau de moutons mérinos venu d'Espagne.

C'est Louis XVI qui obtint de son cousin Charles III d'Espagne cette concession dans l'espoir de combler le déficit lainier du marché français grâce à la grande qualité du mouton mérinos.

Le 15 juin 1786, un troupeau de 334 brebis, 42 béliers et 7 moutons conducteurs, soigneusement sélectionnés, quittait la région de Ségovie. 336 têtes arrivèrent le 12 octobre à Rambouillet.

Les mérinos se multiplièrent et la laine atteignit des prix records. La France pouvait espérer produire sur son sol la plus belle et la plus fine des laines. Louis XVI ne profita guère de cette réussite. La Révolution, balayant les souvenirs de la monarchie, fit cependant grâce à l'établissement royal.

Napoléon 1^{er} continua la politique de Louis XVI. En 1805 étaient construites les premières bergeries impériales de Rambouillet. Elles ont conservé leur vocation première et abritent toujours les générations successives de mérinos.

Leur laine allait bientôt être connue et exportée dans le monde entier.

En 1955, quand la première École nationale de bergers s'est appelée Centre d'enseignement zootechnique (C.E.Z.) elle a gardé deux grandes missions :

- la sélection et la conservation du troupeau mérinos arrivé en 1786 ;
- les formations préparant aux différents métiers de l'élevage.

Parmi les ateliers pédagogiques du C.E.Z. sont représentés :

- la race ovine : mérinos et autres races ;
- la race bovine : vaches laitières et bufflonnes ;
- la race cunivole et avicole : lapins, poules, oies, dindes, etc. ;
- la race équine : centre équestre d'environ 60 chevaux de selle.

Après avoir traversé la bergerie, d'un effectif total de 600 brebis la plupart accompagnées de leurs jolis petits agneaux, et avoir vu les installations qui permettent d'allaiter artificiellement les plus faibles, nous avons traversé le musée du mouton qui, outre l'histoire de la bergerie nationale relatée ci-dessus, nous informe sur la vie des bergers en montagne et sur la transhumance ainsi que sur les systèmes de parcage traditionnels et les conditions de vie des bergers ambulants.

Nous sommes ensuite sortis dans le parc pour admirer quelques beaux spécimens de bovins et nous nous sommes dirigés vers la laiterie de la Reine que Louis XVI avait fait construire pour Marie-Antoinette.

Ce bâtiment de grès, en forme de temple, comporte une première pièce qui constitue la laiterie proprement dite. Dans cette pièce en ronde, une desserte circulaire permettait aux invités de Marie-Antoinette de déguster leur tasse de lait en compagnie de la reine qui aimait tant jouer à la fermière. Les revêtements et la belle table centrale sont en marbre.

A l'arrivée de cette salle se trouve une grotte artificielle ornée d'un groupe formé par une nymphe et la chèvre Amalthée (par Julien PIERRE). Puis nous avons traversé de nouveau le parc pour visiter « la chaumière des coquillages » qui fut bâtie vraisemblablement en 1778 par le duc de Penbthièvre (qui

VOYAGE DES AÎNÉS EN 1993

Nous avons décidé de faire ce voyage plus tôt que d'habitude pour avoir plus chaud et plus de soleil... la pluie était au rendez-vous, mais n'a pas réussi à gâcher notre voyage et notre bonne humeur.

Le tour de château Thierry s'est fait en car. Nous sommes descendus quelques minutes devant le monument américain, sur la « côte 204 » qui domine la vallée de l'Aisne.

Bien à l'abri, nous avons visité une immense cave de champagne : une grande surprise dans cette ville de l'Aisne, aux extrêmes limites des vignobles. La visite de caves a toujours beaucoup de succès. Après un petit film, visite guidée, dégustation et, bien entendu, « l'occasion » de dépenser un peu plus que de la menue monnaie !

A Coigny-Brecy un très bon repas nous attendait à la ferme du Buisson. Un étonnant automate répondant à nos questions nous a beaucoup intrigués. Nous avons pu voir tout un orchestre d'automates, une collection de juke-boxes américains pour la plupart des années 30, un authentique orgue de Barbarie du XIX^e siècle, un manège de chevaux de bois qui fonctionnait ! Certains petits enfants auraient sans doute été étonnés de voir leurs grands-mères et grands-pères ayant retrouvé leur souplesse et leur entrain pour monter sur les chevaux de bois et faire un tour de manège.

Un disc-jockey permettait de terminer l'après-midi en dansant. Dehors, il pleuvait ? paraît-il...

Bonne année et surtout pas d'importants soucis de santé pour tous, grands et petits, jeunes et moins jeunes.

M. M. BARGAIN

● SUITE PAGE 13

SORTIE DES AÎNÉS EN 1992

● SUITE DE LA PAGE 12

était à l'époque le propriétaire du château de Rambouillet) pour la princesse de

Lamballe. Sa curieuse décoration est faite de coquillages, d'éclats de marbre et de nacre. Un petit cabinet de toilette, aux boiseries peintes, est attenant à la grande salle.

Après cette matinée bien remplie, nous nous sommes dirigés sur notre restaurant « la ferme du Bout-des-Près » à Cernay-la-Ville. Située en pleine campagne, cette auberge est bordée par un étang où s'ébattent canards et cygnes.

Le repas, appelé « menu paysan » était fait avec les produits de la ferme (attendant au restaurant) des propriétaires de l'établissement.

Tout était « à volonté » et nous avons vu rôtir le porcelet à la broche dans la grande cheminée.

Puis, ceux qui le désiraient, ont assisté à son découpage qui n'est pas facile et demande beaucoup de métier pour être fait suivant les règles de l'art.

Une animation avait été prévue et nos fringants danseurs ne tardèrent pas à s'élancer sur la piste.

Deux sympathiques et jeunes animateurs, toujours disponibles, se dépensèrent beaucoup et la satisfaction fut générale.

Le retour au car fut salué par une averse qui fit se presser nos Sermaisiens. Mais ce n'est pas un si petit inconvénient qui put gâcher une si belle journée.

Un grand merci aux organisateurs.

Nous n'avons pas manqué d'avoir une pensée affectueuse pour notre maire, M. DEBONO, et nous lui adressons tous nos vœux de prompt rétablissement.

Odette MONNEROT

L'ATELIER DES DAMES DU LAC



Pour la deuxième fois en septembre 93, l'atelier des Dames du Lac a ouvert ses portes aux vingt et une quilteuses de Sermaise et de ses environs.

Tout le monde a pu apprécier l'exposition des travaux de l'année en juin dernier et c'est pleine d'enthousiasme que chacune est revenue pour une nouvelle année.

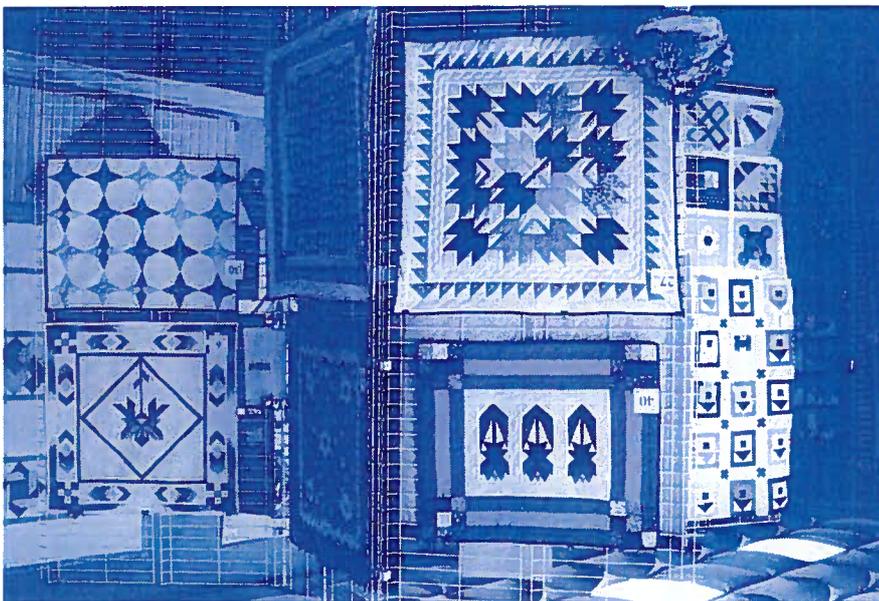
Ce qui pour nous est devenu une tradition, c'est-à-dire le quilt de la rosière, est en commencement de réalisation et c'est avec plaisir qu'il sera remis à la future rosière de Sermaise en avril prochain.

Nous vous annonçons l'exposition de quilts sur le thème « les jardins potagers » au château de Dourdan du 1^{er} au 26 juin 94, une dizaine de Dames du Lac y participeront.

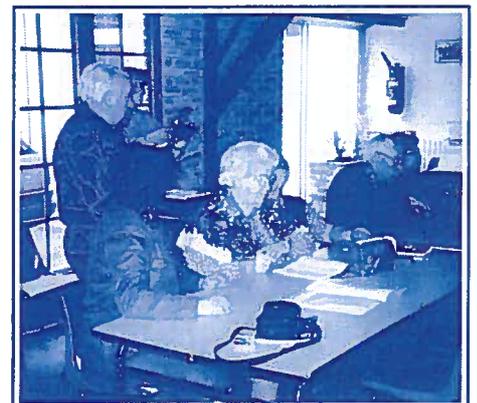
Nous espérons que les Sarmates viendront admirer leurs créations et leur goût du travail bien fait.

Un voyage chez les Amish aux U.S.A. est prévu, il reste quelques places si vous étiez intéressés, contactez Sigrid HAIMMERLIN au 64.59.01.95.

Monique MARTIN



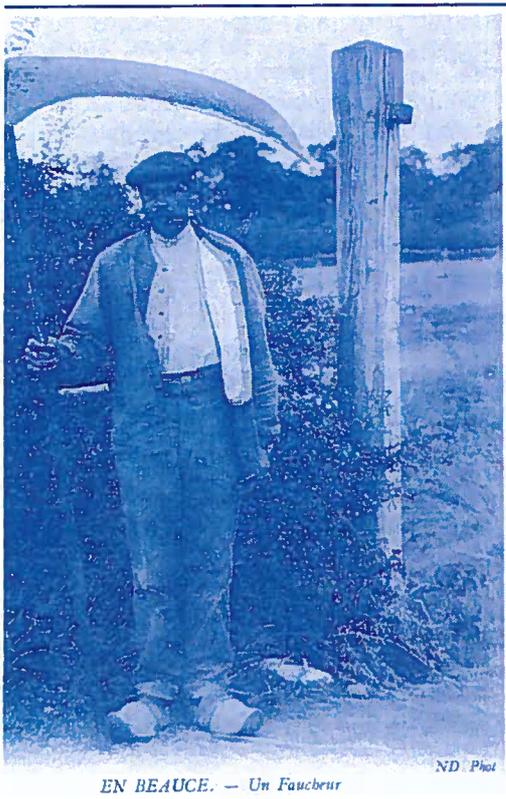
Exposition patchwork



Club des aînés

LE TEMPS DES MOISSONS

L'arrivée d'une population urbaine, qui veut à la fois les avantages de la campagne et de la ville, génère quelques contradictions : le charme des animaux d'élevage, mais pas les odeurs ; une ferme pour aller chercher ses œufs, mais pas le chant du coq le matin ; le calme d'une maison près des champs, mais pas le bruit d'un tracteur ou la poussière d'une moissonneuse-batteuse.



EN BEAUCE. - Un Faucheur

La moisson près des habitations crée parfois des conflits entre les agriculteurs et quelques riverains.

Le petit « désagrément » engendré par les engins agricoles travaillant sous leurs fenêtres est la seule contrepartie d'avoir devant chez eux un paysage entretenu et paisible.

La récolte est le fruit d'une année de travail. Elle mérite d'être respectée.

P. DESPREZ

LE SYNDICAT DES EAUX

ORDURES MÉNAGÈRES

La base de transit de Breuillet où nos ordures ménagères étaient déposées puis immédiatement transférées dans des remorques routières et dirigées dans une décharge du Loiret, ce centre va fermer ses portes. Le centre de tri et d'enfouissement de Forges-les-Bains, prévu au plan départemental, n'a pu être mis en fonctionnement. La procédure d'autorisation implique de multiples consultations, la référence au S.D.R.I.F. engendre de longs délais.

Le S.I.C.T.O.M. de l'Hurepoix vient d'être classé parmi les lauréats du concours lancé par Éco Emballage sous le patronage du pouvoir public pour la mise en place de la collecte sélective destinée à diminuer le tonnage des déchets à incinérer ou à enfouir, en valorisant ce qui est récupérable.

Sermaise fera partie de la deuxième tranche qui participera courant mars à cette collecte sélective. Une campagne d'information sera assurée auprès de tous les foyers pour cette mise en place. Le ramassage sélectif se fera le même jour dans des bacs différents.

- Les journaux et revues (à l'exclusion du carton d'emballage) ;
- Les bouteilles-boîtes métalliques ;
- Emballages carton Tetrapack ;
- Le ramassage des déchets végétaux étant actuellement à l'étude.

Sont associés :

- Les entreprises, qui produisent, distribuent des produits emballés. Celles qui adhèrent à Éco-Emballages versent une contribution financière calculée sur chaque emballage (logo vert sur chaque emballage représentant deux flèches s'enroulant). L'essentiel de ces fonds est transféré aux collectivités locales pour assurer une partie du financement des opérations de collecte sélective et de tri.

- Les consommateurs choisissent d'acheter les produits point vert et acceptent de trier à domicile les emballages avant de les déposer dans des bacs.

LA COLLECTE SÉLECTIVE

- ⇒ UN NOUVEAU SERVICE
- ⇒ UN NOUVEAU GESTE

TRI DES EMBALLAGES ET PAPIERS

LES EMBALLAGES	
ACCEPTES	NON ACCEPTES*
<p>BAC SICTOM</p> <ul style="list-style-type: none"> • VERRE : bouteilles, bocaux, pots. • CARTON : suremballages, boîtes, bricks (tetrapack) • METAL : boissons, aluminium, (barquettes, canettes), conserves, aciers... • PLASTIQUE : bouteilles (eau minérale, gazeuse), produit lessive. 	<ul style="list-style-type: none"> • Pots yaourts, cartonnés • Néons • Verre plat • Sachets, films plastiques • Barquettes plastiques • Porcelaines
LES PAPIERS	
COLLECTES	NON COLLECTES*
<ul style="list-style-type: none"> • Journaux • Magazines • Prospectus • Revues • Lettres • Publicités 	<ul style="list-style-type: none"> • Enveloppes kraft • Calques • Films • Papiers peints • Carbones • Plastiques

* Les déchets non collectés sont jetés sans tri dans les poubelles traditionnelles

- Les collectivités locales sont chargées de la collecte et du traitement des ordures ménagères. Par contrat avec Éco-Emballages, elles mettent en œuvre la collecte sélective, condition nécessaire du recyclage.

- Les filières acier, aluminium, papier, carton, verre. Par contrat avec Éco-Emballages, elles s'engagent à récupérer auprès des collectivités locales les emballages triés et désigner les entreprises qui les recyclent.

G. HAUTEFEUILLE

Début 1993, la commune de Boissy-le-Sec, soucieuse d'assurer une distribution correcte à sa population, se rapprochait du syndicat des eaux de Sermaise - Boissy-le-Sec. Les travaux de pose d'une nouvelle canalisation entre Marchais et Plateau, prévus, furent étendus jusqu'au hameau du Rottoir qui souffrait du manque d'eau et la connexion fut réalisée sur le réseau existant.

Le forage des Ruets alimente donc maintenant ce nouveau membre du syndicat. D'autre part, l'extension du réseau de Saint-Chéron venant du forage du plateau de Beauce alimente la nouvelle usine de la Rachée et permet aussi la connexion à tous moments avec notre réseau. Les possibilités de maillages des réseaux, d'un côté avec Dourdan, de l'autre avec Saint-Chéron, permet non seulement de recevoir mais aussi de fournir l'eau à nos voisins. Une recherche d'eau nouvelle est envisagée sur le plateau de Roissy.

G. HAUTEFEUILLE

ÉTAT CIVIL

1992

Naissances

BALDINE Mylène	21.11
BALMIGÈNE Loris	14.09
BATHILDE Jeanne	08.11
CARDON Aurélie	22.12
DESMETTRE Victoire	10.02
FONSECA Bastien	07.12
MACÉ Mickaël	27.01
MENDES Kévin	16.04
RHEIN Justine	14.10

Mariages

BLAIN Thierry et PLOTON Joëlle	19.12
CARDON Patrice et PRÉVOST Christine	25.04
DECERLE Jean-Pierre et HINDLE Célia	22.02
LIEBESSART Philippe et BETHGNIES Claudine	21.11
NEPOMIASTCHY Alexis et LEJEMMETEL Élisabeth	04.04
REPECAUD Pierre et SILVAR Corinne	20.06
TIVIERGE Franck et SILVAR Murielle	20.06
SILLY Alain et BOUQUET Pascale	20.06

Décès

AUBRY Denis	23.12
BOISSEAU Françoise, épouse DEVILLIÈRES	17.01
BOIX Jean-Claude	14.08
CABUÉ Léonie, veuve BARUZIER	21.06
ÉLIE Henri	01.04
FRASLON Pierre	25.11
GAILLEDREAU Lucienne	20.11
LAGUARRIGUE Simone	11.11
LHULLERY Odette, veuve GUESTON	18.08
ROUPPERT Guy	20.09
WORONTZOFF-WIELAMINOFF Vladimir	19.02

1993

Naissances

BERTHAUD Hélène	20.10
BILLAT Remy	03.02
DUGUET Morgane	15.02
HOORELBEKE Elodie	30.01
HOUEL Marie	01.10
MANENT Thomas	27.05
MARCHAND Maximilien	05.11
MENIN Valérian	11.09
NURDIN Luduwýne	05.02
PRONO Léa	01.01
RIGAL Mégan	12.02
ROYER Adrien	17.03
SIMON Sonny	10.10

Mariages

BESSE Didier et PALLAS Lolita	25.09
CUSSAC David et BOUDON Dorothee	24.07
DEFAIX Jean-Jacques et BOURGUIGNON Nicolle	07.08
GIRAUD Sylvain et HERMAN Bénédicte	16.07
LE DIRAC Laurent et GARAUD Nathalie	09.07
MESIERE Luc et FLORES ARTERO Josépha	12.06
MIGAUD François et BELHOSTE Christine	03.07
PRIGENT Arnaud et AILLOT Corinne	10.07
RIGAL Jean-Michel et NAVARRE Françoise	14.08
VALTAT Christian et MUZARD Catherine	28.08

Décès

AUGROS Raymonde, épouse AUBRY	05.11
BOSCHER Léontine, épouse MATHON	26.08
BURGOT André	10.02
CAMPIN Julien	30.08
CHEVALLIER André	01.03
DUCHON René	19.04
HAURY Marie-Louise	01.07
ISTA Paul	05.06
KLEBANOFF Agnès	08.03
SAUGEZ Lucienne	27.02
VERRIER Françoise, épouse HELY	31.07
ZIMMERMANN Odette, épouse GENERO	27.12

ÉCHOS LOCAUX



La salle communale (avant une réception)



Remise des diplômes et médailles du travail

COMMENT OBTENIR

Pièce désirée	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût
Extrait de naissance	Mairie du lieu de naissance	<ul style="list-style-type: none"> - Indiquer date de naissance - Nom et prénoms + enveloppe timbrée 	Gratuit
Extrait de mariage	Mairie du lieu de mariage	<ul style="list-style-type: none"> - Date du mariage - Nom et prénoms + enveloppe timbrée 	Gratuit
Extrait de décès	Mairie du lieu de décès ou du dernier domicile	<ul style="list-style-type: none"> - Date du décès - Nom et prénoms + enveloppe timbrée 	Gratuit
Fiche d'état civil (remplace bulletins) de naissance, mariage décès et certificat de vie)	Dans toutes les mairies	<ul style="list-style-type: none"> - Individuelle : livret de famille ou extrait de naissance - Carte d'identité - Familiale : livret de famille 	Gratuit
Carte nationale d'identité	Mairie du domicile	 <ul style="list-style-type: none"> - Deux photos, un timbre fiscal à 150 F - Livret de famille ou extrait d'acte de naissance - Autorisation parentale pour mineur - Ancienne carte en cas de renouvellement - Éventuellement jugement précisant la garde de l'enfant (si garde conjointe, signature des deux parents) - Photocopies de deux preuves de domicile (quittance E.D.F., tél., eau) - Certificat de perte - Date et lieu de naissance des parents de l'intéressé - Carte avec photo (permis de conduire, chasse, carte scolaire, cantine, car, etc...) 	(timbre fiscal)*
Passeport	Mairie du domicile	<ul style="list-style-type: none"> - Deux photos, un timbre fiscal à 350 F - Livret de famille ou extrait d'acte de naissance - Autorisation parentale pour mineur - Ancien passeport le cas échéant - Éventuellement jugement précisant la garde de l'enfant (si garde conjointe, signature des deux parents) - Photocopies de deux preuves de domicile (quittance E.D.F., tél., eau) - Certificat de perte 	(timbre fiscal)*
Duplicata de livret de famille	Mairie du lieu de mariage ou du domicile	<ul style="list-style-type: none"> - Date du mariage - Nom et prénoms - Date et lieu de naissance des enfants 	Imprimés en mairie
Extrait du casier judiciaire Bulletin n° 3	Casier judiciaire central 107, rue Landreau 44079 Nantes	<ul style="list-style-type: none"> - Fiche individuelle d'état civil - Indiquer son état civil + enveloppe timbrée 	Imprimés en mairie
Certificat de nationalité	Greffé du tribunal du Grande Instance du domicile	<ul style="list-style-type: none"> - Livret de famille ou pièce prouvant la nationalité française 	
Carte d'électeur	Mairie du domicile inscription toute l'année	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir 18 ans - Livret de famille - Preuves de domicile (quittance E.D.F., tél., eau) - Être domicilié depuis plus de six mois dans la commune 	
Sortie de territoire	Mairie du domicile	<ul style="list-style-type: none"> - Carte d'identité du mineur - Livret de famille - Éventuellement jugement précisant la garde du mineur (si garde conjointe, signature des deux parents) 	Imprimés en mairie

(*) Les timbres fiscaux sont à acheter dans un bureau de tabac.